

La mairie de Trappes-en-Yvelines met à disposition des Trappistes uniquement des salles, pour des fêtes familiales.

MAISON DES FAMILLES

21 rue Jean Zay - Trappes-en-Yvelines

2 salles disponibles :

Salle GRAVAUD (180 m² - 100 personnes)
Salle MORET (100 m² - 50 personnes)

EQUIPEMENT

Ces salles sont chacune équipées d'une cuisine aménagée, comprenant :

- ▶ 1 armoire réfrigérante,
- ▶ 1 four de maintien en température,
- ▶ 1 four micro-ondes,
- ▶ 1 table de cuisson de 4 plaques électriques,
- ▶ 1 bac de lavage.

LES TARIFS

	De 9 h à 20 h	De 9 h à minuit
Salle Gravaud	430 €	500 €
Salle Moret	220 €	260 €

LA RÉSERVATION

Lorsqu'une demande est acceptée, un rendez-vous est fixé avec le locataire pour signer le contrat de location et fournir :

- ▶ le montant de la location
- ▶ un chèque de caution
- ▶ attestation d'assurance responsabilité civile.

Le courrier de confirmation vous sera adressé par la suite.

LES MODALITÉS DE RÉSERVATION

Toute demande de réservation est à faire 1 à 3 mois avant la date prévisionnelle de location soit sur Trappes.fr soit au guichet unique de l'Espace 1901.

LE PAIEMENT

Le paiement s'effectue soit par chèque, à l'ordre du Trésor Public, soit en espèces auprès du pôle vie démocratique et associative, au moment de la signature du contrat. Les tarifs des salles sont révisés une fois par an par délibération du conseil municipal.



ANNULATION

La ville se réserve la possibilité d'annuler une réservation en cas de circonstances particulières ou de nécessité. Le bénéficiaire contraint d'annuler sa réservation informe le pôle vie démocratique et associative, par écrit, **au moins 15 jours avant la date prévue**. À défaut, sauf cas de force majeure, le paiement de la salle est réputé dû, aucun remboursement ne sera effectué.

LES RÉCLAMATIONS

Elles doivent être formulées par écrit à :

- Monsieur le Maire
1 Place de la République
CS 90544 - 78197 Trappes cedex

Pôle vie démocratique et associative
Espace 1901, Maison des associations
22, rue Maurice Ravel
01 30 69 16 41 - trappes.fr



Accueil du public
Lundi et mercredi
10h/12h - 14h/19h30
Mardi, jeudi et vendredi
9h / 12h et 14h / 17h

Direction de la communication - Octobre 2019



**Location
des salles
municipales**
Pour les
particuliers



**DÉMARCHE
EN LIGNE SUR**
trappes.fr



Pôle vie démocratique et associative
Espace 1901, Maison des associations
22, rue Maurice Ravel - trappes.fr